

# Bourse du Forum sur la formation policière ENPQ, 7 et 8 janvier 2019

## 3 bourses

### OBJECTIF DE LA BOURSE

L'École nationale de police du Québec (ENPQ) et le CICC s'associent afin de favoriser la participation des doctorants au [Forum sur la formation policière](#), qui se tiendra les 7 et 8 janvier 2019 à Nicolet. Cette bourse est destinée aux étudiants de doctorat du CICC. Cette bourse permettra aux étudiants d'élargir leur réseau de contacts, de faire connaître leurs travaux au gré de leurs échanges avec d'autres participants, et bien sûr, d'en apprendre davantage sur les enjeux des partenaires du continuum de formation policière.

La bourse comprend:

- L'inscription au Forum (participation à toutes les activités (plénières, ateliers, pause-café, dîner, cocktail)), offerte par l'ENPQ (valeur de 200\$+taxes);
- deux [nuits d'hébergement à l'ENPQ](#), offerte par le CICC (valeur de 156\$+taxes)
- les frais de déplacement (100\$), offerts par le CICC. Le montant de la bourse varie en fonction du covoiturage effectué (voir la section *Versement de la bourse* pour plus d'informations).

### CONDITIONS

- Être inscrit comme étudiant à temps plein de 3<sup>e</sup> cycle, peu importe l'université d'attache;
- Être encadré par un chercheur régulier du CICC.

### PRÉSENTER SA CANDIDATURE

Constituer un dossier comprenant :

- Le [formulaire récapitulatif](#) dûment rempli;
- Une lettre de justification précisant l'intérêt et la pertinence d'une participation à ce Forum pour l'étudiant (1 page);
- Un justificatif de déplacement, suite à l'événement (billet d'autobus, reçu de covoiturage ou facture d'essence).

### CRITÈRES D'ÉVALUATION

- Lien de la thèse avec le thème du colloque;
- Réseautage envisagé;
- Qualité du dossier du candidat.

### VERSEMENT DE LA BOURSE

- L'inscription sera couverte par l'ENPQ. Un seul versement, correspondant à l'hébergement et le déplacement, sera effectué suite à la réception du justificatif de déplacement et de la confirmation de réservation de la chambre à l'ENPQ. Pour les personnes seules dans leur voiture, le montant de la bourse sera de 100\$. Pour ceux effectuant du covoiturage, le montant augmentera de 20\$ par personne supplémentaire dans la voiture (ex: une personne qui embarque deux personnes dans sa voiture obtiendra 140\$ (100\$ + 2 X 20\$).

### DÉPÔT DU DOSSIER

- Votre dossier complet doit être envoyé par courriel en un seul fichier au format PDF, à l'adresse suivante : [genevieve.riou@umontreal.ca](mailto:genevieve.riou@umontreal.ca) **avant le vendredi 14 décembre, 16h00.**
- Le jury sera composé des directrices adjointes du CICC.

